

## *Qu'est-ce qu'une littérature étrangère ?*

Gérard Dessons

La question est faussement évidente. Il ne s'agit pas de proposer une définition, mais de dégager des critères définitoires, et de les dégager comme des enjeux liés à cette formulation : « qu'est-ce qu'une littérature étrangère ? ». En outre, il n'est pas indifférent de les poser à partir du lieu institutionnel universitaire.

La question de la littérature étrangère est une double question : celle de la littérature considérée par le point de vue de l'étranger, celle de l'étranger par le point de vue de la littérature, avec cette idée que la question de l'étranger est posée spécifiquement par la littérature. En ajoutant à cela le statut de la littérature selon qu'on l'envisage par le côté de deux « évidences » : la langue ou la civilisation, où se trouve pris, entre autres, le comparatisme – ou, en littérature française, l'étude de textes traduits.

Je ne parlerai que du rapport à la langue, qui se trouve impliqué par l'approche poétique : la littérature comme relation entre une langue et une activité discursive, qui se révèle critique, précisément, de l'idée de civilisation. Ainsi, il est difficile, dans les études françaises, de parler de littérature étrangère s'agissant de Verhaeren, de Maeterlinck, ou de Michaux.

Qu'est-ce qu'une langue étrangère ? Cette question, on le sait, n'est pas purement linguistique. En fait, s'agissant de l'appellation même de « langue étrangère », elle est liée fondamentalement à l'identité politique. Le basque est-il une langue étrangère ? La réponse, on le sait, est différente si on la regarde à partir du basque ou à partir du français. On a forgé pour ces systèmes linguistiques des concepts, qui sont à la fois linguistiques et politiques : patois, dialectes, etc. Il y a aussi d'autres catégories : langues minoritaires, ou minorisées, qui mêlent le chinois au breton. On dira que c'est un autre point de vue. Mais, justement, c'est que l'étranger est un point de vue. Au sens propre. Pas une opinion, mais un point d'où l'on regarde une langue, c'est-à-dire, indissociablement, ceux qui la parlent. La question de la littérature étrangère est ici la même question que celle de la langue.

« Étranger », substantif ou adjectif, quand il est pris en emploi absolu, a un double fonctionnement de détermination objective et de détermination subjective. « Étranger » fonctionne comme un déictique éthique, et politique : l'autre comme pensée de soi. Une langue étrangère est une langue autre que la mienne. Cette

dénomination est une parole sur l'ailleurs, qui est d'abord une parole sur l'ici. En l'occurrence, la littérature étrangère crée, *ici*, la littérature française.

Il faut reprendre sur ce point l'analyse par Benveniste du rapport de l'étranger à son double statut d'ennemi et d'hôte (*hostis*) : « C'est toujours parce que celui qui est né au dehors est *a priori* un ennemi, qu'un engagement mutuel est nécessaire pour établir, entre lui et EGO, des relations d'hospitalité qui ne seraient pas concevables à l'intérieur même de la communauté<sup>1</sup>. » C'est ce qui explique sa valeur inséparablement politique et éthique, avec sa prise sur le rapport entre privé et public. *L'Encyclopédie* (de Diderot), qui définissait le mot *étranger* comme un terme désignant celui qui est d'une autre nation (Ant : autochtone) – « Celui qui est né sous une autre domination et dans un autre pays que le pays dans lequel il se trouve » –, ajoutait qu'il est aussi un terme de droit désignant « celui qui n'est pas de la famille ». Il faut ajouter la valeur éthique du mot, quand il désigne ce qui est extérieur à soi, à la cohérence de soi : « ce type de comportement m'est totalement étranger ».

Il ressort de ces remarques qu'*étranger* est le nom de l'altérité dans la pensée de l'individuation, qu'elle soit éthique ou politique. Il est au cœur du civilisationnel et de son rapport au culturel. Au cœur de l'anthropologique des anthropologues. Viatte, conservateur du futur musée des Arts Premiers du quai Branly, en décrivait l'un de ces secteurs : « un secteur transversal d'interrogation sur les grandes questions que se pose l'humanité, permettant la comparaison entre les cultures, notamment entre *la nôtre* et celles des autres. »<sup>2</sup> *Nous* est toujours co-situé. *Nous*, ici, c'est l'Europe, ce qui nous ramène à l'origine de l'anthropologie : Edme François Jomard, auteur, en 1831, d'une étude « sur le but d'une collection ethnographique », parlait « des hommes étrangers aux arts de l'Europe » et décrivait les objets de cette *collection* comme des « objets propres à faire apprécier le degré de civilisation des nations lointaines et des peuples situés en dehors de la civilisation européenne. »<sup>3</sup> L'Europe, mais quelle Europe ? La littérature et l'art sont au cœur de la question de ce nous, de ce rapport entre le même et l'autre.

S'agissant de littérature *étrangère*, il faut insister sur le fait que l'idée de littérature ne peut que ramener à la langue, dont elle est, j'y reviendrai, une forme de « laboratoire ». Sinon, on reste dans le civilisationnisme, voire l'ethnisme, et on laisse de côté la question, centrale, de la traduction. Et la scène primitive de Babel. C'est-à-dire le fait qu'anthropologiquement, la langue, c'est les langues ; et que la littérature, c'est les littératures. Il ne peut pas y avoir, *empiriquement*, de littérature au singulier. « Une » littérature, réalité empirique, pose, différenciellement, les autres, et pose l'autre. Ce pluriel interne est directement montré par la notion d'étranger, double constituant de soi et de l'autre. Pris en charge par la littérature, il fait porter l'articulation éthique et politique dans l'instanciation discursive. Et c'est *je* qui se trouve alors désigné comme porteur de cette question.

Que la qualité d'*étrangère* place la littérature en situation de produire une crise de l'identité, un événement historique le montre bien : ce qu'on appelé, dans les années 1880, la question du vers-libre, qu'on a accusé d'être la forme poétique d'un parti de

<sup>1</sup> Benveniste, *Vocabulaire des institutions indo-européennes*, t. I, Paris, Minuit, 1969, p. 361.

<sup>2</sup> Germain Viatte, « Un musée pour les arts exotiques », *Le Débat*, 108, jan.-fév. 2000, p. 83. Je souligne.

<sup>3</sup> Dans Marine Degli et Marie Mauzé, *Arts premiers. Le temps de la reconnaissance*, Paris, Gallimard, « Découvertes », 2000, pp. 130-131.

l'étranger, répandue en France par des « métèques » tels que Viellé-Griffin, Kryzinska, Moréas, Kahn, Verhaeren, Merrill, etc. Soupçonnés de fomenter la « dénationalisation » de la littérature française, pour reprendre le mot d'un critique de la Revue des Deux Mondes, en 1897<sup>4</sup>, ils ont été rendus responsables d'une véritable « anarchie » littéraire – le mot n'étant pas là, bien entendu, par hasard.

Ce que montre cette question, c'est, à travers le fantasme de la contamination, la dimension transformatrice de la subjectivation littéraire, l'exploration du langage en tant que radicale altérité.

Spécifiquement, la question du vers-libre, dans sa dimension historique, fait émerger l'articulation nécessaire entre la dimension éthique et la dimension politique de l'altérité subjective qu'implique toute saisie du langage dans la dynamique de son historicité, qui est celle de ses discours comme littérature. Elle montre exemplairement comment le déplacement du rapport langue-sujet-société qu'implique toute littérature a pu générer une interprétation fantasmatique de l'altérité subjective radicale comme contamination politique de *je* par un *non-je* : la transformation du sujet empirique, indigène dans son langage, en étranger de son propre discours.

Le vers-libre, parce qu'il engage la question éthique de la liberté (« Le vers est libre ! », proclamait Francis Vielé-Griffin, dans la préface de *Joies*, en 1889), et qu'il l'engage, politiquement, comme collectivité discursive, est le moment où se fait le repérage de la littérature d'ici comme littérature d'ailleurs, mais d'un ailleurs saisi comme pure altérité, qui n'est pas l'altérité radicale mais un *non-je*, l'intersubjectivité étant interprétée comme une radicale hétérogénéité. On revient ici à la théorie du poème selon Hegel, et la nécessité d'une essentialité de l'humain, non pour résoudre, mais pour maintenir l'hétérogène – qui n'est pas la pluralité, mais l'effet conceptuel de la pensée d'une individuation historique transsubjective impossible.

Une telle position place le sujet du langage en situation de vivre son instanciation comme le processus de son expropriation, au sens exact de l'expression : l'expulsion du sujet hors de ce qui le caractérise en propre, condamné à l'exil sur sa propre terre.

À ce titre, la littérature, si elle caractérise le moment-lieu du langage où le sujet est au maximum de son invention, c'est-à-dire où le sujet se définit comme étant sa propre altérité, est une littérature étrangère. Proust en avait décrit l'expérience pour le lecteur : « Les beaux livres sont écrits dans une sorte de langue étrangère<sup>5</sup> ». Dans ce cas, le terme « étranger » nomme l'altérité comme utopie anthropologique, construction individuelle et sociale, la littérature devenant ce qui, de m'être étranger, me constitue en propre. On pourrait dire, reprenant la critique adressée naguère au vers-libre, que la littérature est, à ce titre, le parti de l'étranger.

J'insisterai pour conclure sur le fait que pour ce qui concerne spécifiquement la littérature, le terme *étranger* ne peut être un concept opératoire qu'à condition de le comprendre comme portant, dans la littérature, la question de l'altérité radicale. En même temps, et là est l'horizon d'une poétique de l'étranger, une réflexion sur l'étranger dans *la* politique doit bénéficier d'une pensée de ce problème dans et par la littérature, où l'étranger n'est pas l'autre de *je*, mais le *je* en tant qu'autre. En cela, une

---

<sup>4</sup> « Il ne suffit pas de dire que notre système de versification a été fixé par des chefs d'œuvre auxquels on nous rendrait comme étrangers en habituant notre oreille à des cadences essentiellement différentes. [...] Au même titre que notre syntaxe il contribue à faire que nous soyons les Français et non pas les Anglais ou les Allemands. » (R. Doumic, « La question du vers libre », *Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1897, p. 458.)

<sup>5</sup> Proust, *Contre Sainte-Beuve*, Paris, Gallimard, « Pléiade », 1971, p. 305.

poétique de l'étranger est une critique des morales de l'altérité, et une remise en question de la pensée de l'autre par l'éthique de l'autrui.

*Gérard Dessons est professeur de littérature française à l'université de Paris 8, où il enseigne la poétique, la théorie du langage et la théorie de l'art. Il a notamment publié L'Art et la manière. Pour une poétique de l'art (Paris, Honoré Champion, à paraître), Traité du rythme. Des vers et des proses (avec H. Meschonnic), Paris : Dunod, 1998 ; Penser la voix, (G. Dessons éd.), Université de Poitiers : La Licorne, 1997 ; Introduction à la poétique. Approche des théories de la littérature, Paris : Dunod, 1995 ; Émile Benveniste, Paris : Bertrand-Lacoste, 1993 ; L'Odeur de la peinture, Céret : L'Aphélie, « Essais », 1985.*